

Tarifs des monteurs et des frais valables à partir du 1.1.2010
Salaire des monteurs
TVA excl.
1. Machines de chantier

Monteur A	par heure	CHF 137.00
Monteur D (seulement en compagnie d'un monteur A)	par heure	CHF 101.00

2. Installations

Monteur A	par heure	CHF 137.00
Monteur D (seulement en compagnie d'un monteur A)	par heure	CHF 101.00

Expert grue

	par heure	CHF 160.00
--	-----------	------------

Forfait	par expertise	CHF 250.00
---------	---------------	------------

Expertises techniques

	par heure	CHF 200.00
--	-----------	------------

Heures supplémentaires

Durée du travail dépassant 9 heures (lundi à vendredi)	+	25%
Travail du samedi	+	25%
Travail de nuit (de 20.00 - 06.00 heures)	+	50%
Travail du dimanche	+	50%

Les heures de voyage et d'attente sont à facturer comme heures de travail.

Forfait de frais par heure de travail facturée	CHF 10.00
Indemnité de nuitée	CHF 120.00

Frais de voyage

Utilisation des transports publics		selon décompte
Utilisation d'une voiture	voiture de service	CHF/km 1.90
	véhicule d'atelier	selon équipement

Test antipollution et document	CHF 230.00
--------------------------------	------------

Forfait expertise et test anti-pollution (y compris documents)

véhicules automobiles (indépendant de la grandeur de la machine)	CHF 640.00
véhicules tractés (indépendant de la grandeur de la machine)	CHF 410.00